

CHARTRE DU JEUNE CONSEILLER

En tant que conseiller, je participe avec les autres membres du Conseil Municipal des Jeunes, à la vie de la commune et j'adhère sans réserve au règlement intérieur établi.

Pour que le Conseil Municipal des Jeunes fonctionne dans les meilleures conditions et pour que je puisse pleinement remplir mes fonctions, je dois prendre les engagements suivants :

PARTICIPATION

- Je m'engage à représenter les jeunes de la commune et à tenir compte de leurs propositions dans le choix des projets
- Je m'assure que mes idées s'inscrivent dans l'intérêt commun au bénéfice du plus grand nombre
- Je m'engage à une présence assidue et active (en cas d'absence, je dois prévenir la mairie ou l'animateur responsable)
- Je participe à toutes les manifestations locales organisées par le CMJ et aux cérémonies officielles auxquelles je suis invité(e)

RESPECT

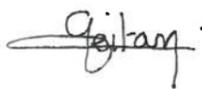
- J'ai une attitude respectueuse envers tout le monde (politesse/ponctualité)
- Je prend la parole pour exprimer mes idées et je reste courtois en cas de désaccord
- J'assume les décisions prises en commun lors des réunions et je m'implique dans leur réalisation
- Je m'engage à accomplir ma mission de jeune conseiller municipal dans un esprit de convivialité avec dynamisme, imagination et tolérance en demeurant à l'écoute des autres.

Fait à Bonchamp, le mercredi 29 janvier 2025

Emma GILLOT



Eitan GODMENT



Victorine IKSAL



Raphaël LECOURT



Jules LETESSIER



Baptiste MOUSSU

